



Paris, le 13 décembre 2011

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### ININITIS lance un nouveau service : "la veille sur portefeuilles"

*Groupement de CGPI en pleine croissance, Infinitis lance un nouveau service "la veille sur portefeuilles" qui vient compléter un ensemble de services à très forte valeur ajoutée permettant de répondre aux quatre préoccupations majeures d'un cabinet de conseil en gestion de patrimoine, à savoir :*

- ✓ la réduction des tâches administratives,
- ✓ le développement commercial,
- ✓ la réduction des charges fixes
- ✓ et l'accompagnement dans la mise en conformité par rapport à la réglementation.

#### **La veille sur portefeuilles**

Pour aider les CGPI à avoir une démarche proactive vis à vis de leurs clients et à prendre les bonnes décisions, le CGPI va attribuer 4 mots clefs pour chacun de ses clients en fonction de son profil patrimonial. En cas de modification jurisprudentielle, réglementaire ou législative relatifs à ces mots clés des alertes seront déclenchées pour permettre au conseiller de prendre les mesures qui s'imposent et de montrer aux clients sa valeur ajoutée.

Ce service permettra d'accompagner les CGPI dans le développement et la mise en place des honoraires et des abonnements.

Le groupement compte à ce jour **178 cabinets soit 277 CGPI adhérents**, plus de 8 000 clients et 2,7 mds € d'encours sous gestion, pour une équipe de 12 personnes, dont 5 responsables de région.

---

#### **A propos d'Infinitis** ([www.infinitis.fr](http://www.infinitis.fr))

ININITIS, lancé officiellement en janvier 2009 par Bruno Delpeut, est un groupement de Conseillers en Gestion de Patrimoine Indépendants, construit autour de trois valeurs essentielles : **Proximité, Indépendance et Compétence** et développant un concept unique.

Infinitis offre au CGPI un ensemble d'outils, de process et de services pour lui permettre d'exercer dans les meilleures conditions son activité avec un objectif principal : le développement commercial et la valorisation de son cabinet **sans remise en cause de son indépendance et sans aucune cession de pourcentage sur son chiffre d'affaires.**